

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1200

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 24

À la fin de la première phrase de l'alinéa 55, substituer aux mots :

« du présent article »

les mots :

« de l'article 24 de la loi n° du de financement de la sécurité sociale pour 2022 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.